

Déclaration des personnels des bibliothèques à l'intention du CFVU de l'UJM (Université Jean-Monnet, Saint-Étienne), le 20 mai 2016

Déclaration lue par une élue FERC-SUP CGT au CFVU.

Les personnels des bibliothèques universitaires de l'UJM tiennent à porter à la connaissance de l'ensemble des membres du CFVU, tout particulièrement les étudiants, les éléments suivants :

Depuis 2013 les bibliothèques universitaires (BU) sont déjà les services universitaires les plus largement ouverts au public, avec des amplitudes horaires d'ouverture très grandes

Cette mise en place des ouvertures étendues s'est faite avec l'accord des personnels des bibliothèques, qui ont accepté de revoir leurs plannings de travail, donc aussi l'organisation de leur temps personnel et familial, pour que cette ouverture étendue ait lieu.

Avec des bibliothèques qui ferment à 20 H, certains personnels arrivent chez eux à 21H, voire au-delà, après avoir pris des transports en commun qui se raréfient passé 19H.

Avec des bibliothèques qui ouvrent le samedi, des personnels se trouvent concrètement privés de la moitié de leur week-end familial.

En outre, dans des bibliothèques où les services de conseils, de prêts, de surveillance, sont étendus en proportion des horaires d'ouvertures, ce sont des heures en moins consacrées aux services récurrents, sans lesquels les bibliothèques ne peuvent continuer à exister, car une bibliothèque n'est pas un astre mort qu'il suffirait d'épousseter pour qu'il continue à tourner, c'est un organisme vivant : il faut faire de la veille bibliographique spécialisée, il faut suivre les revues, il faut commander de nouveaux ouvrages, les coter, les couvrir et les coder, les exposer, les faire découvrir à travers diverses actions, etc. Toutes tâches traditionnelles auxquelles sont venues s'ajouter, sans aucun poste ni aucune dotation supplémentaire, tout ce qui a trait à la documentation accessible aujourd'hui par voie électronique.

Les horaires d'ouverture étendus, c'est donc, concrètement, du travail en plus à heures de travail égales.

Et ces horaires étendus impliquent une **organisation qui contraint fortement les horaires de tous les personnels** : il faut organiser de savantes rotations pour que tous les postes soient tenus pendant toutes les heures d'ouverture. Et le moindre grain de sable dans cette mécanique compliquée a des incidences directes sur les conditions de travail et de vie des personnels : un train ou un tram en retard, la maladie d'un enfant, un quelconque accident de trajet d'un seul des personnels implique un recalage des horaires de tous, ou de trouver des solutions au pied levé pour les remplacements d'horaires tardifs ou les samedis. Aller plus loin dans un système d'organisation/désorganisation/réorganisation permanente nous paraît dangereux, non seulement pour la qualité du service mais aussi pour la qualité de vie au travail : des tensions multipliées entre personnels ne manqueraient pas de se faire jour, avec leurs cortèges de stress, d'anxiété, d'agressivité ou de dépression, comme le montrent toutes les enquêtes médicales sur les conditions de travail, dans le public comme dans le privé.

Ces horaires étendus se sont certes faites avec des compensations pécuniaires, qui ont été obtenues après négociation avec la direction. Mais ceci ne fait sûrement pas des personnels de bibliothèques des rentiers : au bout de 20 ans de carrière environ, dans les catégories C et B des corps des bibliothèques (nettement majoritaires dans les BU), un magasinier des bibliothèques gagne environ 1360 € nets par mois, un bibliothécaire assistant spécialisé 1650 € nets !

Et, pas plus que les autres fonctionnaires, ils n'ont vu leurs salaires revalorisés à hauteur de la perte de pouvoir d'achat (par rapport à l'inflation : - 8 % depuis 2010, - 17 % depuis 2000 !), pas plus que les autres fonctionnaires ils n'ont vu leurs grilles de traitement

revalorisées par rapport aux salaires du secteur privé (si on voulait aligner par rapport au secteur privé, en prenant comme référence les augmentations du SMIC depuis 1982, il faudrait ajouter 230 € au salaire de tous les fonctionnaires en début de carrière !); pas plus que tous les autres salariés, du public comme du privé, ils n'ont vu leurs cotisations retraites baisser !

Dans ces conditions, le plan « bibliothèques ouvertes » apparaît comme un énième stratagème pour exiger toujours plus en donnant toujours moins.

Il faut rappeler quel est le statut du « plan bibliothèques ouvertes » : ce n'est absolument pas un texte réglementaire, et ce n'est même pas, comme on le verra, un « plan ». C'est simplement un « appel à projets », auquel, comme cette dénomination l'indique, il n'y a donc aucune obligation de répondre.

Il faut rappeler quelles sont les conditions du « plan bibliothèques ouvertes » en termes financiers : le financement des dépenses supplémentaires n'est même pas assuré par l'État : celui-ci ne s'engage qu'à couvrir 75 % des dépenses ! Qui devra sortir l'argent manquant ? Les universités qui répondront favorablement ! Y a-t-il tant d'argent que cela à l'UJM ? Il ne semble pas, si l'on en juge par toutes les demandes qui affluent de partout où il manque du personnel (entre autres, dans le département de sciences de l'éducation, où ils n'ont toujours que six postes d'enseignants là où il en faudrait au moins le double). Et ce financement de l'État, ce n'est même que la première année ! Il est très rapidement dégressif et, **à la fin 2019, ce sera 0 € !** Et, à ce moment-là, l'UJM devra donc tout prendre en charge : c'est-à-dire, outre les rémunérations des moniteurs étudiants, toutes les dépenses courantes, l'électricité, le chauffage, etc., et toutes les dépenses pour la sécurité (vigiles). À la sortie, **il n'y aura donc de toute façon que très peu de moniteurs étudiants en plus. En revanche, il y aura pour les personnels statutaires plus d'heures supplémentaires à faire, plus de travail en horaires décalés, plus de travail le soir, plus de travail le week-end, y compris le dimanche !**

Il faut rappeler quelles sont les conditions du « plan bibliothèques ouvertes » en terme de création de postes : c'est fort simple, il n'y a aucune création de postes prévue ! Les dépenses salariales prévues sont celles pour les moniteurs étudiants ou celles, indirectes, pour les vigiles des sociétés de sécurité privées. Qu'est-ce que ceci veut dire ? On veut ouvrir des bibliothèques sans personnel qualifié ou presque ! De deux choses l'une : soit on considère que les bibliothèques universitaires sont des garderies nocturnes et dominicales, auquel cas il faut ouvrir des garderies pour étudiants ; soit on considère que les bibliothèques universitaires sont des services publics spécialisés, qui nécessitent donc pour fonctionner un personnel qualifié pour ce faire, c'est-à-dire des fonctionnaires d'État recrutés sur concours et diplômes après avoir reçu une formation adéquate. Quand on prétend ouvrir des bibliothèques jusqu'à 22H, le dimanche et pendant les vacances, ceci sans personnel qualifié, on ne développe pas le service public des bibliothèques, on nie la qualification de ces services comme bibliothèques, on nie la qualification des personnels des bibliothèques, on détruit en réalité les bibliothèques en tant que bibliothèques !

Ce « plan bibliothèques ouvertes » porte donc bien mal son nom, ce n'est pas un plan, ce n'est pas un plan de financement, ce n'est pas un plan de création de postes, ce n'est pas un plan d'amélioration de la qualité du service public dans la durée, c'est juste un plan... de désengagement de l'État, un plan qui va solliciter les finances déjà bien mal en point de l'Université et un plan d'augmentation des emplois précaires.

On utiliserait en effet pour mettre en œuvre les horaires étendus des « moniteurs étudiants », c'est-à-dire des étudiants précarisés, ce qui accroît la proportion de main d'œuvre précaire au sein des services universitaires, ici les bibliothèques. Le service public, ce n'est

pas la précarité, ce sont des postes de fonctionnaires qualifiés, qui garantissent un emploi et une carrière. Dans un cadre républicain, sans fonctionnaires, il n'y a pas de service public. **Développer la précarité dans les services publics, dont font partie les bibliothèques universitaires, ce n'est pas défendre le service public, c'est le tuer à petit feu.** Si l'on suivait la même logique que celle du « plan bibliothèques ouvertes », on pourrait proposer des « horaires étendus » pour l'enseignement, avec des moniteurs étudiants, pour tous les services administratifs et techniques, avec des contractuels étudiants, pour la recherche, avec des contractuels étudiants, ... Cette logique, elle est en fait déjà en partie à l'œuvre, en particulier dans la recherche : mais on voit bien que ce qui permet à tout ceci de tenir, c'est le maintien d'une structure avec des personnels titulaires. **Une université sans enseignants et enseignants-chercheurs titulaires, une université sans tout le personnel nécessaire pour que l'enseignement et la recherche puissent se faire, c'est-à-dire sans administratifs titulaires, sans techniciens titulaires, sans personnels des bibliothèques, des services de santé et sociaux titulaires, est-ce qu'on peut encore appeler ceci une université ?**

Nous avons bien entendu les demandes des étudiants, même si elles nous paraissent très largement inspirées, même indirectement, par les arguments que fait diffuser le ministère lui-même. Mais à notre sens, ce n'est pas en dégradant nos conditions de travail qu'on pourra répondre à ces demandes, **ce n'est pas nous qui sommes responsables des réponses qui ne sont pas données aux étudiants.**

Certains d'entre eux sont attirés par l'idée de petits travaux qui pourront leur apporter des revenus complémentaires, ce qu'est le monitorat étudiant. Ceci, dans un cadre qui reste le leur, l'université, et qui peut-être en effet moins dur que d'autres cadres. On peut le comprendre, mais, comme il a été dit, il ne faut pas attendre beaucoup de possibilités de monitorats étudiants. **Et surtout, pour nous, la précarisation des étudiants n'est jamais une solution acceptable, qu'elle ait lieu dans les B.U. ou dans des entreprises de restauration rapide.**

D'autres expliquent qu'il leur est absolument nécessaire de pouvoir disposer de bibliothèques aux horaires étendus car ils sont justement déjà occupés à des emplois précaires une partie de la journée.

Mais dans ce cas comme dans le précédent, **le problème de fond c'est la situation de pauvreté dans laquelle sont maintenus les étudiants,** et on ne va pas faire croire que l'extension des horaires des bibliothèques et la dégradation des conditions de travail des personnels des BU va permettre de régler le problème de la pauvreté étudiante ! Il faut se tourner vers ceux qui sont responsables, ceux qui n'augmentent pas le montant des bourses ou qui réduisent les possibilités d'accès aux bourses, ceux qui ne proposent pas les emplois qualifiés et rémunérés auxquels les étudiants ont droit, en tout cas pas vers les personnels des BU. On ne peut pas prétendre mener une politique de « réussite » pour que de plus en plus de monde ait accès à la licence, au master ou au doctorat et ne pas donner aux étudiants les moyens d'étudier ! Et ceci dépasse nettement ce que les personnels des BU sont à même de régler.

D'autres semblent avoir besoin, notamment en PACES (parcours d'accès aux études de santé), de salles chauffées, éclairées, sûres, propices à la concentration, avec un minimum d'accès à la documentation électronique. Il ne s'agit pas en fait de bibliothèques, et ce n'est pas de notre ressort de faire en sorte que de telles salles soient mises à la disposition des étudiants, une vraie réflexion à ce sujet devrait être engagée au niveau de l'UJM, et sans doute aussi une vraie réflexion devrait être engagée pour savoir pourquoi on admet autant d'étudiants dans un parcours dont les débouchés sont maintenus par l'État à un niveau très restreint, ce qui là encore n'est pas de la compétence des personnels des BU.

D'autres enfin évoquent, reprenant textuellement le discours ministériel et des présidences d'université, le risque d'une baisse d' « attractivité » de l'UJM s'il n'y avait pas d'extension supplémentaire des horaires. Mais sont-ils vraiment venus à l'UJM en raison des horaires des bibliothèques ? Des étudiants viennent-ils dans une université en France en raison des horaires de bibliothèques ? ! Viendront-ils dans une université en France en raison des horaires des bibliothèques ? !

Parce que, comme beaucoup d'autres personnels des BU en France, qui prennent les mêmes positions dans des instances paritaires ou par des motions ou des pétitions, nous ne voulons pas de la déqualification de notre travail en bibliothèques, qui comporte des spécificités indéniables et pour lequel nous avons été formés, parce que nous ne voulons pas de la dégradation accrue de nos horaires, de nos conditions de travail, de notre vie professionnelle et personnelle, parce que nous ne voulons pas que les bibliothèques deviennent des garderies et qu'à terme l'université ne soit même plus une université, parce que nous estimons que l'université n'a pas à contribuer elle-même à une précarisation accrue de ses étudiants, nous ne voulons pas d'une nouvelle extension des horaires et nous demandons que l'UJM ne réponde pas à l'appel à projets dénommé « plan bibliothèques ouvertes ».

Nous tenons enfin à ajouter, en réponse à la déclaration à la presse de la directrice du SCD (service commun de documentation) que cette demande, nous ne la formulons pas sur la suggestion de tel ou tel syndicat, nous la formulons nous-mêmes, avec l'entier soutien de nos syndicats SNPREEES-FO 42 et FERCSUP CGT.

Merci de nous avoir écoutés.